

ACTES **DES 14^{ÈME} JOURNÉES EUROPÉENNES** des Parcs naturels de Wallonie



23 et 24 mai 2012
Parc naturel du Pays des collines



Chers lecteurs, chères lectrices,

L'équipe technique vous souhaite la bienvenue au Parc naturel du Pays des Collines pour cette édition 2012 des Journées Européennes des Parcs naturels.

Ce document vous fera découvrir ou redécouvrir le travail qui a été réalisé ces 23 et 24 mai.

Cependant, avant d'entrer dans le vif du sujet, nous proposons de vous présenter les spécificités du Parc naturel du Pays des Collines.

Créé en 1997, le Parc naturel se compose des communes de Frasnes-lez-Anvaing, de Flobecq, de Mont de l'Enclus, d'Ellezelles et de trois villages de la commune d'Ath (Ostiches, Mainvault et Houtaing). Ce territoire couvre une superficie de 23.300 hectares pour un peu plus de 26.000 habitants, soit une densité de 111 habitants/km².

Situé entre Lille et Bruxelles et jouxtant la Flandre, le territoire offre de belles potentialités à tout point de vue. Découverte nature, séjour gastronomique, tourisme durable, les points d'intérêts ne manquent pas.

C'est un pays de légendes où sorcières et géants témoignent d'un riche passé culturel.

Le paysage se caractérise par ses vallons herbeux, ses fonds humides piqués de saules têtards, ses bocages mais également par ses sommets boisés qui rehaussent le plat pays qu'est la

Wallonie picarde. Les Collines culminent (les Ardennais riront) en effet à 157 mètres d'altitude au Pottelberg à Flobecq et présentent les premiers reliefs en venant de la plaine de Flandre.

Les Collines, c'est aussi une agriculture familiale orientée vers la polyculture-élevage. En effet, la topographie moutonnée et les nombreuses poches de bosquets ont rendu difficile les cultures sur de vastes parcelles, bien que la partie ouest du Parc naturel soit plutôt de type open-field.

Le territoire comprend également de nombreux artisans et producteurs locaux. Le travail du cuir, les productions de plantes médicinales ou encore les nombreuses bières et fromages locaux font le régal des visiteurs.

C'est donc dans ce cadre magnifique que l'équipe technique du Parc naturel déploie une énergie considérable pour mener à bien de multiples missions en phase avec la raison d'être des Parcs naturels. Nos thématiques de travail sont l'environnement, l'agriculture, l'aménagement du territoire et l'éducation au territoire. Le tout en traversant même les frontières puisque le Parc naturel concourt, notamment, à des projets européens de préservation de la qualité des sols ou de certification environnementale des exploitations agricoles.

Après cette brève présentation, nous espérons de tout cœur que vous viendrez un jour découvrir le Parc naturel du Pays des Collines.



Programme

MERCREDI 23 MAI

9h : Mots d'accueil du Président de la Commission de gestion du Parc naturel du Pays des Collines et de la Présidente de la Fédération des Parcs naturels de Wallonie.

9h30-12h : Présentation des projets des Parcs naturels wallons

NATURE :

1. Le réseau des éco-jardins du PNPE – Benoit Gauquie
2. Les aménagements pour le Bruant proyer au PNVBM – Sébastien Leunen
Pause-Café
3. La traction animale et la gestion des milieux naturels au PNDO – N. Claux
4. Opération Combles et Clochers : un partenariat commune – acteurs locaux – PNVA – E. Tonglet

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

1. Un SIG efficace et simple d'utilisation pour les communes – PNHFE – P. Cerfontaine
2. Etude de préservation et du développement raisonné des villages du PNDO – S. Este
Pause-Café
3. Aménagement de l'espace rural dans le cadre du remembrement – PNPE – D. Bragard
4. Intégration paysagère des bâtiments agricoles – PNPC – B. Duhaut

RURALITÉ :

1. Projet Bois Raméal Fragmenté du PNPC – B. Hottekiet
2. Autonomie et valorisation des productions fourragères locales – PNPE – M.-H. Durdu
Pause-Café
3. Marché du terroir – 10 ans d'expérience – PNVBM – G. De Plaen
4. Filière de valorisation de la laine au niveau local – PNHFE – P. Laschet

TOURISME :

1. Balades sonores et conception de circuits cyclo – PNHSFA – L. Libotte
2. Etude de faisabilité du Sport Nature – PNPC/PNPE – V. Caron (Bureau Evolution 4S)
Pause-Café
3. Forêt du Pays de Chimay : authenticité et nature préservée – PNVH – A. Guillaume
4. Decoupatri : label de qualité promenade « Leading Quality Trail » – PNDO – S. Este

EDUCATION SENSIBILISATION :

1. « En route avec Boloria et Caloptérix » – Jeu et cahier didactique – PNDO – D. Klaessens
2. Micro-projets écologiques avec les écoles communales – PNPC – G. Denonne
Pause-Café
3. 7 animations autour du développement durable – PNHP – S. Denis
4. Aventures artistiques – PNPE – Compagnie de Lessines et C. Laugier

12h - 13h : **repas léger** à base de produits locaux

13h -17h : Visite de terrain dans le Parc naturel du Pays des Collines selon 4 thématiques au choix (visite dans le Regionaal Landschap Vlaamse Ardennen pour le groupe « nature »)

- 1.Nature : Bois de La Louvière – le bois mort en forêt / la problématique des plantes invasives
- 2.Aménagement du territoire : visites des actions en faveur des paysages du Parc naturel
- 3.Ruralité : la diversification agricole – visites de plusieurs exploitations (asinerie, brasserie)
- 4.Sensibilisation – tourisme : les projets menés avec les écoles communales du territoire

17h - 18h : Marché aux initiatives – stands de présentation des projets et des productions de chaque Parc naturel

18h - 19h30 : Apéritifs des Parcs naturels – dégustation des produits locaux des 9 Parcs naturels de Wallonie

19h30 : Soirée des Parcs naturels (repas et animations)

JEUDI 24 MAI -Traduction simultanée FR/NL

09h00 – 11h30 : Quelle place pour les Parcs naturels au niveau européen ?

- 1.Regionale Landschappen : l'exemple en Flandre – Regionaal Landchap Vlaamse Ardennen
 - 2.Nationale Landschappen : l'exemple aux Pays-Bas – Jan Rutten et Pieter Veen – Servicenet – Nationale Landschappen
Pause-Café
 - 3.Etats des lieux des territoires de projets au niveau européen – O. Holm – Europarc – Directeur du PNR de la Montagne de Reims
- Débat : Quelle place pour les Parcs naturels au niveau européen ?

11h30 - 12h15 : **Discours de clôture**

12h15 - 13h30 : Repas à base de produits locaux

Lieu de rendez-vous :

CACS (Centre d'Accueil, de Colloques et de Séminaires)
Place 11 à 7890 Ellezelles

Renseignements :

Parc naturel du Pays des Collines

Ruelle des Ecoles, 1
7890 Ellezelles
068/54.46.03
s.bredart@pnp.be



Dans un souci de limiter au maximum l'impact écologique de ces journées, nous vous enverrons par mail la liste des participants pour vous permettre de co-voiturer.



Chapitre I

Les projets des Parcs naturels

Les éco-jardins du Parc naturel des Plaines de l'Escaut

Adoptons une autre philosophie

par **Benoit Gauquie**, Parc Naturel des Plaines de l'Escaut



« Il n'y a pas de jardins parfaits mais on peut jardiner autrement » affirme Jean-Marc Baye, technicien

Ressources et Milieux naturels au Parc naturel. C'est ainsi qu'a démarré l'idée de créer les Éco-Jardins du Parc naturel en ce début 2010. Ce réseau de jardins au naturel à travers tout le territoire du Parc naturel doit faciliter la transmission de savoir-faire et la découverte de la faune et la flore sauvages.

En effet, il n'y a pas une façon de faire en jardinage mais bien plusieurs... Ce réseau de jardins au naturel a donc pour objectifs :

- De mettre en contact tous les jardiniers sensibilisés aux problèmes environnementaux et intéressés par des pratiques plus en lien avec la préservation du patrimoine naturel sur le territoire.
- D'identifier des éco-jardiniers « témoins » désireux de transmettre leur savoir à d'autres propriétaires de jardins sur le territoire.
- « Jardiner au naturel, c'est jardiner avec une autre philosophie. - explique Jean-Marc Baye – L'objectif des Eco-jardins est de montrer et d'expliquer qu'un simple tas de branches peut constituer un abri pour le hérisson..., que la mésange est utile, car elle capture grand nombre de chenilles..., qu'il est possible de lutter naturellement contre certains insectes ravageurs... ».
- L'intérêt de ces jardins est de préserver des variétés anciennes et locales, d'accueillir la faune présente localement et de laisser agir « la nature pour la nature ». Préserver la biodiversité, cela commence par agir chez soi.

Un label pour quel jardin ?

Pour obtenir le label des Eco-Jardins du Parc naturel, un jardin doit être validé au préalable par les techniciens du Parc naturel. Dès lors, une convention est signée entre le Parc naturel et l'éco-jardinier qui s'engage à respecter quelques bonnes pratiques :

- ne pas utiliser de produits phytosanitaires,
- diversifier les habitats (coins fleuris, mare,...),
- favoriser les variétés locales (indigènes),
- économiser l'eau (cultures sous paillage),
- composter les déchets organiques,
- ... etc.

Un bon début...

Le 23 septembre 2010, la première réunion entre tous les éco-jardiniers « témoins » du Parc naturel s'est tenue. Les objectifs du réseau y ont été présentés, les attentes de chacun et les projets à venir y ont été discutés. Aujourd'hui, ce sont déjà une quarantaine de jardiniers, qui font partie de ce réseau témoin, dispatchés à travers tout le territoire. Mais d'ores et déjà, une chose est sûre, dans un an, une fois le réseau des Éco-jardiniers du Parc naturel mis en place, le Parc naturel organisera des sorties tout public dans chacun de ces jardins témoins avec des visites à thèmes, alimentées de conférences et de pratiques. L'idée est de confronter le grand public aux éco-jardiniers « témoins » dont l'expérience fait preuve. Entre l'association de la silhouette d'un papillon, d'un criquet ou d'un



carabe, un logo a trouvé le jour pour symboliser ces Éco-Jardins du Parc naturel. Imprimé sur un support, il sera implanté par la suite dans chacun des jardins témoins du territoire.

Les aménagements pour le Bruant proyer dans le Parc naturel des Vallées de la Burdinale et de la Mehaigne

par **Sébastien Leunen**

Les zones de grandes cultures sont souvent considérées comme



des déserts biologiques. Cela est dû aux techniques agricoles actuelles. A quelques exceptions près, c'est généralement le cas. Peu d'espèces s'adaptent à l'intensification de notre agriculture. Malheureusement certaines espèces sont inféodées à ce type de milieu. C'est le cas notamment du bruant proyer.

Oiseau mal connu de nos campagnes, il est actuellement en forte régression dans notre pays et les pays voisins.

Identification

Le bruant proyer est un oiseau corpulent, plus grand qu'un moineau. Il est assez terne, plus sombre au dessus, plus clair en dessous, gris-brun avec de nombreuses stries rappelant une alouette. A la différence des autres bruants, il n'a pas de blanc à la queue. Son bec relativement fort pour un oiseau de cette taille, de même que son vol « lourd » et sa forte corpulence sont autant de critères qui aident à l'identifier.

Assez farouche, il se repère le plus facilement lorsqu'il chante car il affectionne les postes élevés (buissons, tas de fumier, poteau électrique, etc). Son chant simple et invariable est un « tic-tic-tic-tic-prrrsss » caractéristique et très sonore qui permet de le reconnaître

Habitat

Il fréquente les milieux ouverts aux horizons dégagés et à la végétation basse. En particulier, les champs de céréales et les zones de transition entre prairies et cultures. La présence de perchoirs, tels que des poteaux électriques, arbustes, plantes hautes comme les berces, est un plus.

Régime alimentaire

Au hiver, le bruant proyer est granivore. Il se nourrit principalement de graines de bonne taille (blé, maïs), de jeunes pousses de plantes, de bourgeons, etc. Au moment de la reproduction, comme d'autres granivores, il devient insectivore.

A travers les saisons

Le Bruant proyer est migrateur partiel, autrement dit certains individus migrent en automne et d'autres restent toute l'année aux endroits où ils nichent. Néanmoins, les nicheurs belges paraissent principalement sédentaires. Ils ne restent cependant pas au même endroit l'été et l'hiver.

L'hiver, les oiseaux se regroupent dans des sites riches en graines et à proximité de perchoirs. Ces regroupements peuvent compter plusieurs dizaines, voire centaines d'individus. Ils se mélangent alors à d'autres espèces telles que les bruants jaunes, pinsons, etc...

Au début du printemps, les groupes se défont et les mâles regagnent leur site de reproduction. Ils se mettent à chanter dès le mois de mars-avril délimitant un territoire et attendant les femelles qui les retrouveront sur les sites de nidification un peu plus tard. La reproduction a lieu à partir de mai. Comme pour de nombreuses espèces agricoles, le nid se trouve au sol, en général dans une culture céréalière (escourgeon) ou dans des zones herbeuses bordant les champs (fossés et accotements herbeux, prairies de fauche, tournières, ...)

Statut du Bruant proyer

Le Bruant proyer mérite une attention particulière au vu du déclin sévère qu'il subit dans nos campagnes belges, mais aussi dans une grande partie des pays limitrophes. Disparu depuis peu des Pays-Bas, voire du Luxembourg, cette espèce, avec la perdrix, est la plus menacée des oiseaux des plaines de cultures. En Wallonie, une baisse de 90% de ses effectifs a été observée entre 1990 et 2009. Sa sauvegarde est donc urgente si on ne veut pas le voir disparaître dans les années à venir.

Suivi des populations

Actuellement, en Wallonie, ses populations se concentrent principalement en Hesbaye et sur les plateaux voisins de l'est du Brabant. Le PNBM, avec ses grands plateaux Hesbignons, occupe donc une place de choix dans le territoire du Bruant proyer. C'est pourquoi, depuis le printemps passé, le Parc Naturel s'est inscrit dans un projet nommé PACO (Proyer and Co). Ce projet, lancé en 2010, par Aves a pour but d'assurer le suivi des populations des oiseaux des champs en Wallonie, et en particulier celles du Bruant proyer.

Suite à un appel lancé au printemps dernier, un groupe d'ornithologues bénévoles s'est donc constitué en vue de sillonner les campagnes du Parc Naturel à la recherche du Bruant proyer. Tendant l'oreille pour distinguer son chant, chaque observateur a

ainsi parcouru du mois d'avril au mois d'août, différentes zones lui étant attribuées. Les observations réunies ont permis de dresser une première carte de sa répartition et d'évaluer la population de couple nicheurs présents à environ 57 nicheurs, principalement répartis sur la plaine agricole centrale du parc. Ces recensements seront poursuivis d'année en année afin de comparer ces résultats au fil du temps. Outre le suivi de l'évolution de nos populations locales, ils pourront permettre aussi de mieux cibler, quelles seront les mesures à mettre en place et à quels endroits, afin de favoriser au mieux l'espèce, ainsi que d'autres espèces aux mœurs similaires.

Menaces et mesures favorables

Le manque de nourriture hivernale semble être la principale cause de sa diminution. Ce manque peut s'expliquer par l'efficacité des machines agricoles à la récolte et le travail immédiat des chaumes après la récolte qui limitent la disponibilité de graines à la mauvaise saison.

Pour contrer ce problème, des mesures existent telles que la mise en place de bandes de couverts nourriciers (mesure agro-environnementale ou MAE 9 – « Bandes de parcelles aménagées »).

Depuis janvier 2011, sur le territoire du Parc naturel, plusieurs agriculteurs sensibilisés à la problématique se sont engagés dans ce type de prime et ont ainsi laissé une bande de céréales non récoltée. Le parc naturel, en collaboration avec les conseillers en MAE, espèrent ainsi augmenter la surface en MAE 9 de façon suffisante pour tenter de contrecarrer au manque de nourriture en hiver.

Outre les bandes aménagées, l'agrainage direct tel qu'il est pratiqué en Brabant Flamand a montré son grand intérêt en attendant la généralisation des Mae9. Le Parc Naturel a également testé cette méthode l'hiver dernier. Bien que la fréquentation en Bruant proyer ait été faible (mais riche en autres espèces), le parc naturel maintiendra cette méthode les hivers prochains en espérant que la reconnaissance des sites entrainera une augmentation des visiteurs !

En été, le bruant proyer sera également confronté au problème du manque d'insectes pour nourrir sa progéniture. Ainsi, la promotion de bandes fleuries attractives pour les insectes, une autre variante de la MAE, est-elle envisagée pour renforcer les ressources alimentaires à proximité des sites de nidification.

La traction animale et la gestion des milieux naturels au Parc naturel des Deux-Ourthes



par **Nathalie Claux**

La présentation donne un aperçu des nombreuses utilisations possibles de la traction animale dans la gestion des milieux naturels (réserves naturelles, entretien des cours d'eau, ...) tout en précisant les limites de cette technique. En effet, si celle-ci peut se révéler concurrentielle pour certains chantiers, voire même plus efficace tant d'un point de vue qualité de travail que d'un point de vue coût, il serait illusoire de vouloir remplacer systématiquement la machine par l'animal.

Quels travaux peuvent être effectués ? Dans quels cas précis peut-on envisager d'effectuer un chantier à l'aide de l'énergie animale ? Quels sont ses avantages et ses désavantages par rapport à la mécanisation ? En d'autres mots, dans quels cas utiliser l'énergie animale dans la gestion d'un Parc Naturel ?

Avant de tenter de répondre à ces questions et afin de faciliter le dialogue avec les professionnels de ce secteur, quelques aspects techniques de la traction animale et son vocabulaire spécifique ont été présentés : harnais (cheval), avant-train (relai entre le cheval et le matériel), matériel « hippotracté » (matériel fixé directement au cheval, entraîné par ses propres roues), matériel moderne avec aide motorisée, ...

Deux exemples concluants de chantiers en milieu forestier :

Premier exemple : chantier réalisé au Parc Naturel des Deux Ourthes (commune de Sainte-Ode) dans le cadre du projet Interreg IVA « Restauration écologique transfrontalière » a été présenté de façon détaillée. Il s'agit du **déboisement** de jeunes résineux (plantation et semis naturels) de 3,15 ha sur sol sensible (fond de vallée humide). Etant donné la présence d'une plante très rare (lycopode), il était interdit à tout matériel motorisé de pénétrer dans la zone de travail. Les bois ont été abattus manuellement et débardés au cheval de trait jusqu'au chemin d'accès où ils ont été exportés à l'aide d'un tracteur et d'un porteur. Les bois ont été ensuite valorisés dans la filière « bois-énergie ». Le coût du chantier n'était pas supérieur à un chantier classique pour une qualité du travail supérieure au niveau de l'impact sur sol.

Deuxième exemple : chantier **d'enlèvement d'embâcles** (gros bois et souches) dans un cours d'eau commandité par la Province de Luxembourg. Le contexte spécifique de ce chantier (difficulté d'accès, nécessité de creuser une piste et de remettre en état après chantier pour permettre l'accès à du matériel motorisé sur chenille, berges fortement pentues sur une distance de 5 mètres) a permis d'effectuer ce chantier avec une très grande précision, un impact sur l'environnement quasi-nul, en un temps record et ... à un coût nettement inférieur que si celui-ci avait eu recours à la mécanisation.

En milieu ouvert, il existe également de nombreuses possibilités de travaux : **fauchage** dans les réserves naturelles (plusieurs chantiers ont été réalisés dans des Réserves Naturelles Domaniales).

Le produit de la fauche peut ensuite être **andainé** (mis en tas) et **exporté**, par exemple, à l'aide d'un traîneau forestier. Généralement, le résidu de la fauche est placé en bordure de parcelle. Si le foin doit être valorisé pour nourrir le bétail, il peut être **fané** puis **bottelé** (en petits ballots ou boules de foin).

Lutte contre les espèces envahissantes

Le rouleau « **brise-fougère** » a déjà été utilisé à plusieurs reprises et donne de bons résultats après trois années de passages consécutifs. Il existe également du matériel qui permet de broyer la végétation herbacée.

Exemples en milieu urbain

Dans le contexte d'un parc naturel, il est intéressant de souligner que la traction animale a aussi sa place pour la gestion des espaces publics. A titre d'exemple, voici quelques travaux qui peuvent être effectués à l'aide de l'énergie animale : ramassage de poubelles, tonte de pelouse, entretien des accotements (fauche, broyage), balayage des trottoirs, arrosage des plantes, transport et ramassage scolaire.

Conclusion

Avant d'entreprendre un chantier de gestion à l'aide de la traction animale, il est nécessaire de prendre en compte tous les facteurs qui vont déterminer la faisabilité du chantier. Les principaux critères sont liés à l'environnement (pente, portance du sol, accessibilité, ...).

Les résultats recherchés (dégâts au sol), la finesse du travail demandé, l'impact auprès du public (sensibilisation) entrent également en ligne de compte.



La traction animale a de nombreux avantages par rapport à la mécanisation (impact minimum sur le milieu, maniabilité, pas de pollution, ...) et, généralement, offre une solution alternative intéressante, voire concurrentielle, pour les chantiers de taille modeste.

La traction animale peut aussi être utilisée en complément avec la mécanisation aux endroits inaccessibles aux engins mécanisés. Elle se révèle être une technique d'avenir lorsqu'elle est utilisée pour des travaux spécifiques en complément avec la mécanisation.

« Opération Combles et clochers : un partenariat commune/acteurs locaux » Parc naturel de la vallée de l'Attert et commune d'Attert

par **Elisabeth Tonglet**

Au début des années 2000, la commune d'Attert a signé la convention « Combles et clochers » lancée par la Région Wallonne en 1995. Cette opération a pour but de favoriser l'occupation des combles et des clochers de bâtiments publics et donc de maintenir, restaurer ou créer un vaste réseau de gîtes favorables à la reproduction de 13 espèces de chauves-souris, de la Chouette effraie, du Martinet noir et du Corbeau freux. Les communes adhérentes reçoivent des subsides pour divers aménagements (pose de nichoirs, de chiroptières...) et en contrepartie, elles s'engagent à veiller à la protection des sites et à réaliser un recensement annuel. La commune d'Attert a chargé le parc de réaliser cet inventaire, de rédiger le rapport, de le renvoyer à la Région wallonne ainsi que d'assurer un suivi des colonies (bagage des jeunes chouettes, analyse des cadavres retrouvés...). Le Parc bénéficie de l'aide des ouvriers communaux pour le transport du matériel, l'entretien des sites (nettoyage et maintenance) ainsi que pour d'éventuels nouveaux aménagements.



Un SIG efficace et simple d'utilisation pour les communes

par **Philippe Cerfontaine**, *Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel*



Capture d'écran du prototype WebGIS

Le Parc Naturel Hautes Fagnes Eifel développe actuellement un système d'information géographique (SIG) qui a pour objectif d'intégrer un maximum de couches de données et d'informations concernant la région. Les informations cartographiques issues des différentes sources de données existantes (DGO4, DGO3, SPGE, IGN, NRW etc.) sont assemblées sous forme de différents projets cartographiques avec ArcMap pour ensuite être publiées sur serveur. Celui-ci propose une interface internet sécurisée par mot de passe pour accéder aux différentes informations en fonction de l'utilisateur. Dans un premier temps le programme qui nécessitera uniquement une connexion internet et un navigateur mis à jour pour son exécution s'adresse aux services d'urbanisme dans les communes. Dans une deuxième Phase les cartes et informations qui découleront du programme paysager, qui est en cours d'élaboration, seront mis à disposition d'un public beaucoup plus large afin de permettre à ce WebGIS de devenir un outil de sensibilisation vis-à-vis de la thématique paysagère. Contrairement au programme aient servi pour l'assemblage des projets avant leur mise en ligne l'utilisateur n'a pas besoin de formation particulière pour pouvoir se servir du logiciel. Des informations sur les possibilités et les sites touristiques viennent également compléter l'information en rajoutant un attrait pour se rendre sur le site. Il s'agit d'un projet réalisé pour le GAL 100 villages - 1 avenir qui comprend les communes de l'Eifel belge c.à.d. Büttgenbach, Büllingen, Amel, St.Vith et Burg Reuland. Ce projet est réalisé dans le cadre du Programme LEADER avec le soutien financier de la Commission européenne et de la Région wallonne. Fonds européen agricole pour le développement rural: l'Europe investit dans les zones rurales.

Etude de préservation et du développement raisonné des villages du Parc naturel des Deux-Ourthes

Bureau d'étude : IMPACT SPRL



par **Este Sébastien**, *Parc naturel des Deux Ourthes*

Aujourd'hui, le paysage est reconnu comme un patrimoine qu'il est utile de protéger et de valoriser. Différents documents de référence en matière d'aménagement du territoire en font d'ailleurs état (CWATUPE, SDER, ...).

Le développement urbanistique est un enjeu important pour le Parc Naturel des deux Ourthes : il contribue au dynamisme économique, social et environnemental de celui-ci.

Faisant suite au programme paysage du PNDO, cette étude se veut être un outil de mise en application de ce programme. Centré vers les villages en particulier, ce travail tient à proposer des solutions et des recommandations pour atteindre plusieurs objectifs particuliers du programme paysage.

L'étude est composée de 3 parties :

- un diagnostic de la situation existante : celle-ci est orientée principalement vers le cœur des villages et leurs possibilités d'extension offertes par les différents plans qui régissent leur développement. La situation des villages, à l'échelle du parc, y est développée dans son ensemble et suivant les différents territoires paysagers identifiés dans le Parc Naturel des deux Ourthes. Cet état des lieux a été complété par une petite enquête destinée à la population du Parc : « Votre village et votre vision du village idéal ».

En poussant le zoom et l'analyse un cran plus loin, 4 villages par commune du parc, soit 24 villages au total, ont également fait l'objet d'une analyse détaillée. Ces villages ont été choisis, en concertation, sur base de la carte des enjeux produite par le programme paysage. Les collèges communaux ont validé ces choix.

Le diagnostic de chacun de ces villages fait l'objet d'une fiche (recto) particulière.

- les solutions et recommandations envisagées : en complément de l'analyse détaillée des 24 villages (verso), un document de synthèse a été rédigé afin de rassembler les différents outils d'aménagement du territoire et des mesures d'aménagement particulières qui s'offrent aux pouvoirs locaux. Il ne s'agit en aucun cas d'une liste exhaustive mais elle rassemble les outils proposés dans le cadre des 24 villages analysés du PNDO.
- Sensibilisation et vulgarisation :
 - Carte interactive avec l'ensemble des documents sur le site du PNDO.
 - Brochure grand public : « Le paysage, des outils et des hommes pour l'accompagner ».

L'Aménagement foncier rural : Un outil pour les parcs naturels dans leur projet de territoire

par **Daniel Bragard**, Parc naturel des Plaines de l'Escaut



La problématique traitée concerne l'érosion des sols et inondations apparues suite au remembrement. Le réseau hydrographique a été modifié et les fossés canalisés, des chemins bétonnés ont été créés et les parcelles agricoles ont été agrandies. D'autres facteurs renforcent également le phénomène comme l'occupation du sol (prairies et habitat), les pratiques agricoles et l'augmentation de la fréquence des fortes pluies.

Les conséquences de ces changements sont : une configuration du réseau différente (concentration de l'eau vers un seul point, des coulées de boue, des ruisseaux comblés par les boues, des inondations fréquentes, une perte de qualité des terres arables et des pertes économiques.

Présentation de la démarche

Les acteurs concernés:

- Les agriculteurs
- La commune
- Le GISER
- Le Parc naturel (interface)
- Le Comité de remembrement

- La Province
- Le SPW – DGO3 (DNF, Voies hydrauliques, DAFOR, ruralité) – DGO4
- Wateringues
- Intercommunales (IPALLE, IDETA)
- -INFRABEL
- ... et les riverains

Outils de mise en place d'un projet transversal d'aménagement du territoire (diverses approches):

- Approche hydraulique (zones d'expansion, fascines, ...)
- Mesures agri-environnementales
- Hydromorphologie (Gestion des cours d'eau, rétention des eaux, ...)
- Réseau écologique (haies, ...)
- Pratiques agricoles
- Urbanisme: réglementation (restrictions?) en matière d'urbanisme (constructions sur la zone)
- Aménagement foncier rural

Contraintes

- Pour une efficacité certaine, nécessité d'un engagement de l'ensemble des acteurs (basé sur le volontariat)
- Processus à long terme et seul l'ensemble des dispositifs réalisés sera efficace (solution globale)
- Emancipation du caractère provisoire des outils
- Faire évoluer les pratiques agricoles tout en préservant la rentabilité des parcelles

Projet d'utilité publique

- Emprise foncière consacrée à éviter les conséquences négatives (inondations) et qui participe à l'amélioration de l'environnement
- Limitation de la perte des sédiments sur les parcelles, retenue des eaux en amont.

Bénéfices:

Pour les agriculteurs:

- Conservation des sols (garantie pour l'avenir)
- Compensations pour les pratiques mises en place
- Conservation du tissu rural, relations agri-habitant
- Image positive de l'agriculteur

Pour la commune:

- Traitement curatif des conséquences négatives des inondations
- Population rassurée
- Moins de coût d'intervention

Pour le Parc naturel

- Mise en pratique des missions qui lui sont dévolues
- Restauration des fonctionnalités de la trame écologique (moins d'intervention sur les cours d'eau)
- Reconstitution des typologies paysagères

Et surtout pour les habitants

Mais aussi: pour les chasseurs, les naturalistes

Les difficultés rencontrées ou pressenties:

- Fiabilité des acteurs (engagement, responsabilisation, honnêteté)
- La pression des groupes industriels (contrats avec les agriculteurs)
- La volonté politique
- La pérennisation des aménagements
- La capacité du PN dans le suivi (moyens humains)



Intégration paysagère des bâtiments agricoles

par **Bernadette Duhaut**, Parc naturel du Pays des Collines



L'agriculture représente une large part de l'occupation du territoire. Les bâtiments agricoles, les stocks et les silos font partie intégrante de la typologie des paysages. Cependant, la taille et l'implantation des bâtiments sont des caractéristiques qui peuvent impacter la qualité des paysages.

Partant de ce constat, le Parc naturel du Pays des Collines propose aux agriculteurs de réaliser un diagnostic parcellaire de façon à proposer un plan d'intégration paysagère qui cadre avec l'environnement aux abords de la ferme.

Cependant, outre la proposition, la demande peut émaner de l'agriculteur lui-même, d'un architecte ou d'une commune. Dans ce dernier cas, le permis d'urbanisme est délivré à la condition que l'agriculteur prenne contact avec le Parc naturel qui réalise, en concertation avec celui-ci, le plan. Nous proposons également de réaliser le plan lors de la remise de nos avis urbanistiques.

Au cours de la visite, une analyse du parcellaire, des bâtiments existants et futurs (travail sur plan) et de la structure de l'environnement est réalisée. On y relève la présence de haies, d'alignements d'arbres et autres éléments structurants du paysage de façon à ce que les propositions s'y intègrent.

La concertation est déterminante pour la bonne suite du dossier. Il est important de tenir compte de la réalité du travail de l'agriculteur (avoir assez de passage en largeur, savoir tourner avec les machines,...). La concertation permet d'amener à rencontrer les demandes de chacune des parties.

L'objectif premier est donc de minimiser l'impact des nouvelles constructions agricoles (des anciennes également) et des bâtiments de stockage sur le paysage. Ceci permet d'améliorer l'image de l'agriculture vis à vis des citoyens.

Un autre objectif visé est de contribuer à améliorer et augmenter la biodiversité en milieu agricole par les propositions d'aménagements végétalisés. L'agriculteur est en effet un acteur incontournable dans la restauration du maillage écologique. Les aménagements proposés sont l'implantation de haies libres ou taillées, la plantation d'arbres isolés, en bouquets ou en alignements (végétaux indigènes et adaptés au type de sols). Lorsque c'est possible, l'implantation de vergers haute-tige est également proposée (variétés RGF).

La diminution des pertes calorifiques des bâtiments est aussi un objectif visé. En effet, les vents Nord-Est du printemps sont en général froids. Les éléments végétaux permettent dans une certaine mesure de protéger les bâtiments.

Le Bois Raméal Fragmenté ou l'or vert

par **Baptiste Hottekiet**, *Directeur du Parc naturel du Pays des Collines*



En ces temps de turbulence agricole où l'ère chimique n'offre plus de miracles, l'heure est à la mise sur pied de méthodes alternatives de productions alimentaires qui permettent d'allier rentabilité et durabilité des exploitations agricoles et du capital « sol ».

Les chiffres, tant au niveau régional qu'euro péen, soulignent l'importance du niveau de dégradation des sols agricoles. Pour l'Europe : 157 millions d'ha sont concernés par des phénomènes d'érosion, 45% des surfaces agricoles a un faible taux (0 à 2%) de matières organiques, 50% est vulnérable aux phénomènes de tassement,...

Face à ce constat le Parc naturel du Pays des Collines a mis sur pied un ambitieux projet, tout à fait innovant et précurseur en Wallonie picarde, de restauration du potentiel de production des sols agricoles dans l'optique du développement durable (économique, social, environnemental). Il s'agit du développement d'une filière de production de Bois Raméal Fragmenté (BRF) au sein des exploitations agricoles.

La technique du BRF consiste à incorporer au sol du broyat de branches d'arbres feuillus de 7 cm de diamètre maximum de façon à restaurer les propriétés biologique, physique et chimique des sols. Cette technique permet, en outre, d'augmenter le taux d'humus de façon plus rapide que les autres matières organiques actuellement disponibles. De plus, cette technique permet d'apporter des éléments de solutions aux problèmes rencontrés plus haut.

L'humus représente la clé de voûte du fonctionnement du système sol. Il permet de stabiliser sa structure, de retenir de l'eau, des éléments minéraux, ... De plus, il est une source de nourriture pour

les micro-organismes et, in fine, garantit un capital de production. Sans humus, le sol se dégrade au fur et à mesure et la perte de rendement ne pourra pas être compensée par les engrais.

Le projet consiste à implanter, auprès des exploitations agricoles, un réseau de haies dans le but de créer la ressource en BRF. Il s'agit d'un dispositif comprenant deux haies (chacune à deux rangs) qui sont taillées alternativement tous les 4 ans environs. La périodicité de taille est variable et dépend des spécificités de l'exploitation. La taille alternative permet d'avoir un milieu de substitution pour les espèces qui occupaient auparavant la haie qui a été taillée. De plus, l'effet bénéfique de la haie sur les cultures, la protection du bétail, l'impact sur le paysage, ... sont autant des bienfaits qui restent présents après la taille.

La taille sera effectuée par une ensileuse avec une tête adaptée à la taille des taillis à courte rotation. Différents itinéraires de gestion du BRF sont possibles et dépendront des spécificités des exploitations agricoles. Une chose est toutefois indispensable dans tous les cas. Il s'agit de compenser la faim d'azote. Celle-ci est une notion agronomique qui caractérise la captation d'azote par l'activité biologique au détriment des cultures en place. Cette captation d'azote s'effectue suite à l'adjonction d'une matière organique riche en carbone (paille, BRF) qui doit passer par le stade de l'activité biologique pour agir sur les propriétés du sol. Cette compensation d'azote peut s'effectuer via de l'azote minéral, l'implantation d'une légumineuse ou encore par l'épandage de lisier. Le lisier se révèle dès lors utile pour pérenniser les sols car il est mis en présence d'une matière riche en carbone. L'azote contenu dans le lisier servira à développer les champignons qui pourront ensuite dégrader le bois. Cette mobilisation biologique de l'azote évite son entraînement vers les eaux souterraines.

Il est également important de noter qu'il s'agit d'une matière organique fraîche et que celle-ci ne devra donc pas être enfouie par un labour mais bien incorporée aux premiers centimètres du sol. En effet, toute matière organique fraîche doit se décomposer en milieu aérobie pour permettre sa dégradation par la microfaune et microflore du sol et éviter la production de composés néfastes tels le H₂S (Hydrogène sulfuré) et le CH₄ (Méthane). Si le labour doit avoir lieu, il ne pourra se faire au mieux qu'après un an et demi de façon à laisser le BRF se décomposer.

Dans un premier temps, le projet a été présenté aux agriculteurs du Parc naturel. Ensuite, un premier dispositif expérimental de production de BRF a été implanté. Cette exploitation pilote servira par la suite de site de démonstration et de vitrine de l'utilisation du BRF en milieu agricole. Un suivi des caractéristiques pédologiques sera entrepris. La suite du projet consistera à encadrer d'autres agriculteurs désireux de se lancer dans la démarche BRF. Le projet veut également encadrer des agriculteurs qui seraient d'accord de produire le BRF sur leur exploitation sans pour autant l'utiliser (assez de fumier pour assurer un bon taux d'humus, par exemple). Dans ce cas, le BRF peut être vendu et constituer une source supplémentaire de revenus.



Autonomie et valorisation des productions fourragères locales

par **Marie-Hélène Durdu**, Parc naturel des Plaines de l'Escaut

Les Parcs naturels des Plaines de l'Escaut, du Pays des Collines et le Parc naturel Régional Scarpe-Escaut se sont associés pour mettre sur pied un groupement d'agriculteurs pour qui l'autonomie et la valorisation des productions fourragères locales représentent un enjeu important.

Les constats de départ sont :

- La chute des revenus agricoles (dépendance amont et aval, libéralisation des marchés, ...)
- La perte d'autonomie de la profession agricole
- La disparition des surfaces en herbe au profit d'autres cultures industrielles ou fourragères
- La demande des consommateurs (origine des produits et modes de production)
- La demande de certains agriculteurs d'un encadrement technique localement

Le groupe poursuit les objectifs suivants :

- Faciliter les échanges d'expériences entre les agriculteurs (réseau)
- Favoriser la diffusion des informations des centres d'expérimentations

- Favoriser les conseils techniques personnalisés
- Redonner une valeur économique à l'herbe (en plus des aspects environnementaux et sociétaux)
- Maintenir des exploitations rentables et durables sur le territoire

Les actions de 2011 sont :

- La création du groupe transfrontalier « Herbe et Autonomie » (+/- 30 agriculteurs)
- Diagnostic de prairies (B.Osson, GNIS) et mesure de la productivité (herbomètre, J.B. Duyck, chambre d'agriculture du Nord)
- La fertilisation raisonnée des prairies (B. Godden, CwRA)
- Le parcellement des prairies (D. Raucq, agriculteur)
- La visite d'essais en prairies temporaires et la productivité des prairies selon les mélanges (Ch. Decamps, D. Jamart)

Les actions de 2012 sont :

- Le contact avec un autre groupe qui se met en place en Hainaut et la mise en place de synergies en RW («rallye wallon de l'herbe»)
- Les comparaisons de différents modes de conservation des fourrages (B. Osson, GNIS)
- La mise en place d'un parcellaire tournant en prairie (P. Cossement, agriculteur en reconversion Bio)
- L'installation d'une collection fourragère au CARAH

Marché du Terroir et de la Nature - 10 ans d'expérience

par **Gaëtan De Plaen**, *Parc naturel des Vallées de la Burdinale et de la Mehaigne*

Dans le cadre de ses missions de sensibilisation à la nature, de développement économique, rural et social, le Parc Naturel désire offrir un espace de rencontre et d'échanges aux producteurs locaux, professionnels ou particuliers, un espace de découverte des produits de qualité et des productions artisanales diverses.

La Maison du Parc Naturel (Ferme de la Grosse Tour à Burdinne), est le rendez-vous, tous les premiers vendredis du mois, des amoureux des bons produits de terroir. Produits laitiers, fruits, confitures, sirops, miel, vins et pâtes de fruits, vinaigres, olives, tapenades, moutarde à l'ancienne, salaisons, pains, produits de la ferme... titillent les papilles des visiteurs.

Ces produits sont principalement présentés par des producteurs issus de la région mais aussi d'autres régions de Wallonie, le dénominateur commun restant l'authenticité.

Les particuliers peuvent venir vendre ou échanger leurs productions personnelles que ce soit leur récolte de noix en automne, le surplus de légumes du jardin, les confitures maison, la limonade de fleurs de sureau selon une recette de grand-mère ou encore de bonnes tourtes cuites au four. Nous espérons que cet espace réservé aux particuliers sera, pour les exposants comme les visiteurs, l'occasion de rencontres passionnantes et d'expériences gustatives étonnantes.

Ces rencontres mensuelles permettent à des artisans et artistes locaux de faire connaître leurs oeuvres : sculpture, peinture, poterie, vannerie, objets en fers à cheval et plats en bois tourné promettent des découvertes hors du commun.

Enfin, ce marché sera l'occasion de discussions à la buvette sur des sujets qui préoccupent les habitants du Parc Naturel. Le Parc Naturel organise un stand Conseil-Nature pour les visiteurs du marché (compostage, arbres fruitiers, mare naturelle, etc.).

Tous les mois, la Maison du Parc Naturel devient un point de rencontre, de discussions, de découvertes, bref, de vie pour les habitants du Parc Naturel, mais également pour tous ceux qui apprécient l'authenticité et la qualité de vie. Tout simplement, c'est l'occasion de bien commencer le week-end et de passer un début de soirée agréable et gourmand en famille ou entre amis.

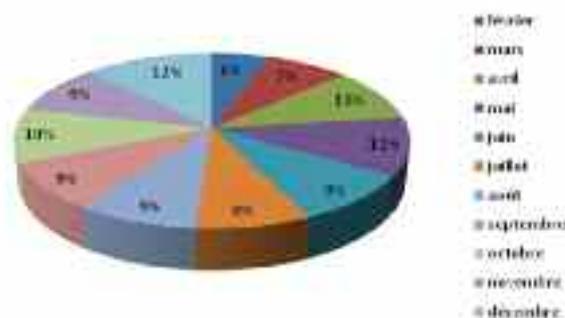
A propos de nos objectifs

Le Marché du terroir et de la Nature s'inscrit dans l'esprit du plan de gestion du Parc Naturel privilégiant notamment :

- La préservation de la nature et la protection de l'environnement.

- La création de conditions favorables à une relance des activités artisanales liées aux techniques et productions traditionnelles et régionales.
- Créer un lieu de rencontre sociale, favorisant, notamment, l'intégration des néo-ruraux.
- La diversification agricole.
- Promouvoir la qualité de l'alimentation.
- Le développement d'un tourisme rural, diffus, adapté et organisé.

Exposants 2004-2012 :



Type d'exposants 2004-2012 :



Distance en km entre le Parc Naturel et les exposants, en 2011 et 2012



Collecte de laine du Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel – Filière de valorisation au niveau « local »

par **Philippe Laschet**

Actuellement, la filière laine régionale est en difficulté. L'intérêt pour ce produit diminue. Avec un cheptel de quelques moutons, la majorité des éleveurs ne trouve plus d'intérêt à valoriser la laine produite. Cette dernière est donc jetée sans aucune valeur. Ceux qui arrivent à rassembler une quantité suffisamment importante vendent leurs produits à bas prix. Souvent la laine est alors exportée en Chine, Indonésie,...

En 2008, la Commission de gestion du Parc naturel avait l'idée d'organiser une collecte de laine. Son but est non seulement d'offrir aux petits éleveurs un moyen de valoriser leur laine et de la vendre au meilleur prix, mais aussi de favoriser une filière avec une échelle plus locale.

Depuis 2010, le Parc naturel travaille ensemble avec l'entreprise Baur Vliesstoffe dans une optique d'une filière de circuits courts. Sous le nom de Regiolan, la laine est transformée en feutres et toisons, vêtements, coussins, couvertures, matelas, ... et dans le cadre de notre collecte de laine en isolation thermique (Klimalan).

Outre sa capacité de retenir la chaleur qui est comparable avec celle des produits conventionnels (laine de roche, ...), cet isolant naturel présente encore d'autres avantages : isolation acoustique, absorbant de l'humidité, non-irritant, ...

La laine collectée est envoyée chez l'entreprise de lavage Traitex à Verviers pour ensuite être traitée avec du sel de bore et être transformée en isolation en Bavière. Le produit fini sera vendu dans la région du Parc naturel.



Exemple de coopération entre le Parc naturel et les acteurs locaux dans le domaine touristique

par **Laurence Libotte**, Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier

Le projet est né de la volonté de dynamiser l'offre touristique et de mettre en valeur le patrimoine grâce à un budget pour la conception de circuits innovants.

Les étapes suivies ont été :

- La mise en place d'un groupe de travail avec les représentants de tous horizons ;
- L'inventaire des données existantes ;
- Le choix des villages les plus pertinents ;
- La validation du choix par la commune.

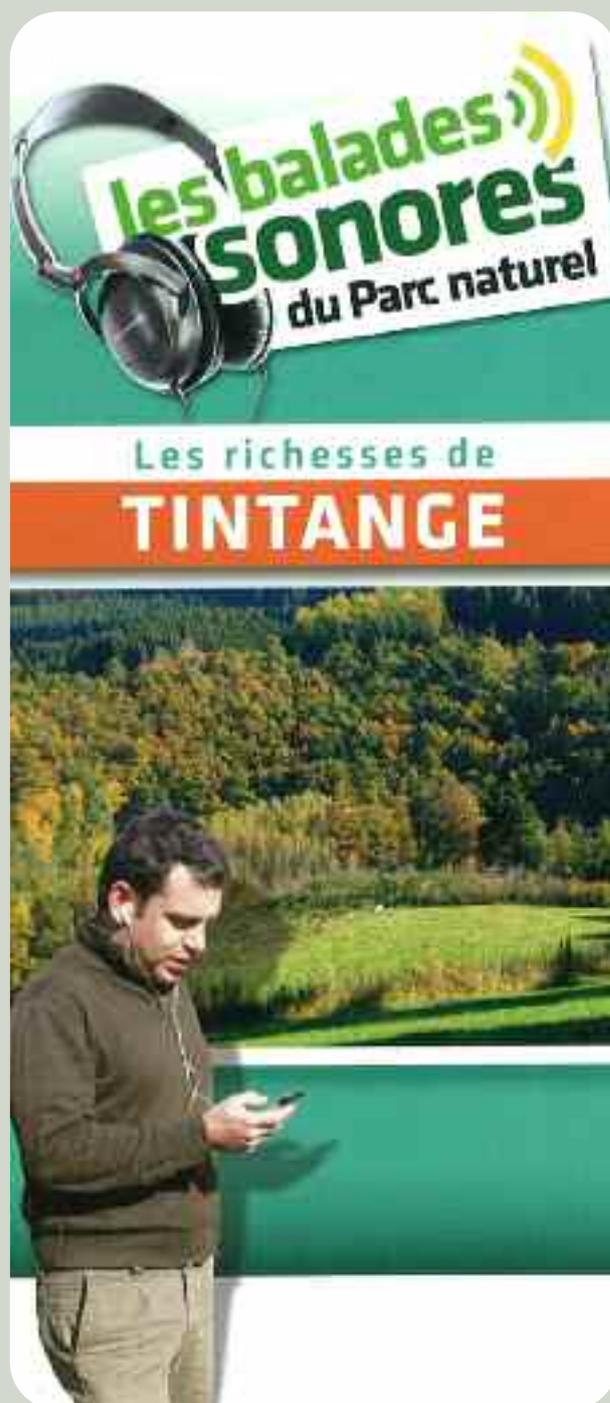
Ensuite, pour chaque circuit, la démarche a consisté à :

- La création d'un nouveau circuit ou mise en avant d'une balade préexistante;
- La définition du nombre d'étape;
- Le choix des étapes;
- La validation du choix par les représentants communaux;
- L'appel d'offre : définition d'un studio d'enregistrement.

Pour chaque commune du Parc naturel, une « balade sonore » a été élaborée. Il s'agit soit d'une promenade en boucle, soit de propositions de découvertes, dont le commentaire est téléchargeable sur le site internet du Parc naturel. Les fichiers sont en format MP3 et lisibles par la plupart des téléphones portables. Les promenades invitent à la découverte des richesses culturelles, patrimoniales, paysagères et naturelles des villages pittoresques du Parc naturel.

La promotion des circuits s'est faite grâce à :

- une campagne de presse au lancement de la balade
- une campagne de promotion de notre nouveau site
- la distribution des brochures dans les SI, MT, communes . . .
- la distribution des brochures dans « la grande Région »



Réalisation d'un diagnostic territorial sur les sports de nature le dans le Parc naturel des Plaines de l'Escaut et le Parc naturel du Pays des Collines

par **Valérie Caron**, *Evolution 4S*

Objectifs de la mission

- Diagnostic et plan d'actions sur la pratique des sports de nature
- Sur 2 territoires de Parc naturel
- Identifier des perspectives de développement :
- Ouverture du territoire à de nouveaux publics
- Sur la base de nouvelles activités
- Renforcement de l'existant

Approche intégrée



Pratique sportive : tendances dégagées

- un Belge /2 a une pratique physique assez régulière = exacte moyenne des pays européens (moyenne située à 52%)
- Tendance à la pratique libre : 57%
- Les activités : vélo, marche
- Les visées
 - santé
 - ... compétition bien loin derrière
- Rôle des aménagements
- Espaces verts, aires de jeux, pistes cyclables
- Accessibilité et sécurité des pratiquants
- Individus en zone urbaine sont plus « sportivement actifs » que ceux vivant en zone rurale

Stratégie développée



Decoupatri : label européen de qualité pour les randonnées pédestres « LEADING QUALITY TRAILS »

par **Este Sébastien**, Parc Naturel des Deux-Ourthes

Partenaires : natur & ëmwelt - Fondation Hëllef Fir'd Natur (G-D de Lux)



1. Présentation générale du projet DECOUPATRI : « A la découverte du patrimoine de l'Ardenne belgo-luxembourgeoise ». Projet Interreg IV a – Grande Région – qui a notamment pour objectif de créer un grand itinéraire de découverte du patrimoine tout en rassemblant les différentes structures touristiques wallonnes et luxembourgeoises autour d'un même projet.
2. Le Label européen : celui-ci vient d'être inauguré en mars 2012 par la Fédération Européenne de Randonnée Pédestre. S'inspirant de plusieurs projets européens, l'idée a été de mettre en place un label pour mesurer l'attractivité du sentier afin de garantir des itinéraires de qualité. Différents critères (typologie du sentier, balisage, commodités, etc.) ont été définis afin d'analyser l'itinéraire sur 3 échelles différentes : tronçon de 4km, étape d'une journée et itinéraire complet.
3. Les itinéraires du projet DECOUPATRI :
 - Escapardenne Eisleck Trail : 104 km, balisé dans les deux sens, entre La Roche-en-Ardenne et Kautenbach (5 étapes), labellisation pour septembre 2012.
 - six boucles (de 30 à 90 km) non balisées mais utilisation des nouvelles technologies de la randonnée (GPS, Smartphone,...) via la plateforme circuits-de-Belgique.be
4. Aménagements et équipements :
 - aménagements de nouveaux sentiers au G-D de

Luxembourg afin de diminuer le pourcentage d'asphalte.

- divers équipements pour randonneur : panneaux « étape », panneaux didactiques sur le patrimoine, tables d'orientation, abris de pique-nique et bancs spéciaux.
5. Promotion et valorisation :
 - site Internet
 - 1 topoguide et 5 cartes de randonnée
 - autres outils : sets de table pour les hébergements, jeu Memory pour enfants, cartes postales, roll-up, etc.
 6. Pérennité
 - balisage : entretien prévu pour les prochaines années.
 - hébergements : collaboration avec la FTLB pour la mise à jour automatique des données.
 - valorisation : partenariat avec les opérateurs touristiques locaux.
 - commercialisation : vente de forfaits via deux agences de voyage.

4. Equipements : 7 tables d'orientation



Trail et six boucles





9 habitats typiques de l'Ardenne



En route avec Boloria et Caloptérix", un jeu grandeur nature ... ou presque.

par **Danny Klaessens**, Parc naturel des Deux Ourthes

Partenaires : Fondation Hëllef fir d'Natur, Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier, Réserves Naturelles RNOB

Le plateau de jeu : 9 tapis représentant 9 milieux naturels de l'Ardenne qui, une fois assemblés par les enfants, forment un paysage différent à chaque partie - Les pions : les enfants se déplacent le long d'une rivière ou d'une haie représentant un corridor écologique qu'ils auront construit eux-mêmes - Le but du jeu : se familiariser avec divers habitats de l'Ardenne et observer les animaux qui les fréquentent selon leur rareté.

Deux cahiers pédagogiques : "Le fond de vallée raconté par Boloria et Caloptérix" et "En route avec Boloria et Caloptérix". A travers des jeux, des activités et des informations, ces cahiers abordent de façon simple et ludique des thèmes bien de chez nous : l'histoire du fond de vallée ardennais avec ses richesses et ses menaces et le réseau écologique qui relie nos habitats les plus typiques.



Micro-projets écologiques avec les écoles communales

par **Denonne Guillaume**, Parc naturel du Pays des Collines

Partenaires : écoles



L'objectif du Service Education au Territoire est de sensibiliser un maximum d'enfants par l'émerveillement, l'observation et la découverte. Le Parc naturel est un interlocuteur privilégié pour les communes et les enseignants tant en matière d'environnement qu'en matière d'éducation à l'environnement. L'autre objectif est également d'agir pour la biodiversité car les écoles ont un rôle à jouer dans l'amélioration du réseau écologique.

Pistes de financement :

De façon à mener à bien les différents projets proposés, le Parc naturel recherche différentes sources de financement. En fonction des projets, ceux-ci peuvent venir de :

L'appel à projet « BiodiBap ». Celui-ci concerne la mise en place d'aménagements aux alentours des bâtiments publics. Les aménagements doivent permettre d'augmenter la biodiversité dans ces milieux.

Les projets de l'asbl Green sont des projets apportant une plus-value à l'environnement et aux jeunes (stage, connaissance,...).

L'asbl « Sentiers.be » octroie des financements pour mettre en place des aménagements pour la biodiversité tels que des haies, des arbres fruitiers,... aux abords des sentiers communaux. Les panneaux didactiques sont également financés.

Les appels à projets dans le cadre de la Semaine de l'Arbre permettent également de réaliser de beaux projets. Le financement permet de procéder à des plantations et des aménagements pour la biodiversité en terrain public.

La pépinière du DNF est également un partenaire essentiel pour la fourniture de plantes indigènes.

Quelques exemples :

Accueil extrascolaire à Buissenal :

Il est organisé par le comité des parents et le Parc naturel veille à l'application des projets. Un des projets qui est développé est soutenu par l'asbl « Sentiers.be », qui fournit le matériel. Le service des travaux de la commune de Frasnes aide à la mise en application : tranchées et trous de plantation, pose des panneaux,...

Parascolaire à Montroeuil-au-Bois :

C'est un projet soutenu par la commune (lié au projet d'établissement). Diverses actions sont menées :

« Consommons local » pour une Ecole éco citoyenne.

Un calendrier des fruits et légumes de saison a été créé

Une maquette Terre-Soleil a été réalisée pour comprendre les saisons

Une fabrication de jus de fruits de saison vient compléter les animations

D'autres animateurs créent un potager et un atelier « nichoir » a été réalisé.

Ecole d'enseignement spécialisé secondaire d'Anvaing (Projet Biodibap) :

Il s'agit de mettre en place des aménagements pour la biodiversité autour des bâtiments publics. Le projet a été monté par le professeur de français et le professeur d'horticulture avec l'aide du Parc naturel pour la création des nichoirs et l'utilisation pédagogique des réalisations.

Ecole de la commune d'Ellezelles (Plan Maya) :

Le Service Education au Territoire a organisé une exposition sur les pollinisateurs à travers laquelle les enfants peuvent découvrir les pollinisateurs et leurs rôles. Ils ont ensuite fabriqué un hôtel à insectes pour l'école. Des animations sur le thème des auxiliaires du jardin ont été réalisées.

Animation pédagogique « Le Développement durable »

par **Denis Sylvie**, *Parc naturel des Hauts-Pays*



Partenaires lors de l'exposition didactique de novembre 2011 : ASBL Environnement et Découvertes, Oxfam Magasins du Monde, les écoles du Parc naturel des Hauts-Pays, les administrations communales de Honnelles et de Quévy, la bibliothèque de Jemappes.

L'animation « Le Développement durable » est conçue sous forme d'une exposition interactive et concerne des élèves de 5e et 6e années de l'enseignement primaire. Les objectifs poursuivis sont à la fois de susciter chez les jeunes une prise de conscience du concept de Développement durable et d'autre part de comprendre et appliquer cette notion à travers leurs gestes quotidiens.

L'animation se décline en différents ateliers :

1. L'empreinte écologique : il s'agit d'une maquette à construire progressivement avec les élèves en racontant l'histoire d'un couple qui souhaite construire une maison dans un endroit campagnard... Des fiches sont aussi prévues afin d'expliquer la notion. Les élèves sont invités à s'interroger sur leurs impacts sur la planète et à réfléchir sur les comportements à adopter au jour le jour pour réduire cette empreinte.

2. Les déchets :
 - Le tri : la notion est présentée via un grand jeu de tri sélectif des déchets ménagers.
 - Le recyclage : découverte de la valise des échantillons de matières à différents stades de recyclage.
 - L'éco-consommation : boîte à tartine, gourde, boîte à collation, sac réutilisable...
 - La propreté publique : analyse de photos et discussion.
3. La biodiversité : l'atelier débute par un jeu qui présente les animaux dans leur milieu naturel et qui met en évidence la grande diversité des biotopes à sauvegarder. Il se poursuit par un jeu qui expose les menaces qui pèsent sur les espèces, et qui précise les causes du déclin de beaucoup d'entre elles. Enfin, les élèves découvrent comment favoriser la biodiversité au niveau local via le jeu du jardin au naturel, via l'analyse de photos, la découverte de différents nichoirs...
4. L'eau : un grand jeu de l'oie permet d'aborder les notions de pollutions, de rareté de l'eau douce, d'inégalité de la répartition de l'eau douce sur la Terre, d'économie de l'eau douce dans les gestes quotidiens...
5. La consommation : les élèves sont invités à faire leurs courses dans un magasin reconstitué. Ils évoquent leurs critères habituels de choix des produits puis un nouveau critère leur est fourni : ils doivent acheter en respectant la planète. Ce jeu permet d'expliquer les principes du commerce équitable, des achats locaux et de saison, des produits bio... Il permet aussi de mettre en évidence les logos et labels présents sur les articles proposés.
6. L'énergie : la thématique est abordée par grand jeu de l'oie qui permet d'expliquer l'utilisation rationnelle de l'énergie, le réchauffement climatique, les énergies fossiles et renouvelables... Les élèves ont également l'occasion de tester différents jeux solaires ainsi que la maquette des énergies renouvelables.
7. Les grands principes du DD : l'atelier prévoit l'analyse d'un poster ainsi que de diverses fiches afin d'évoquer les principes de prévention et de précaution, de responsabilité différenciée, de pollueur-payeur, de participation, d'intégration des trois piliers (environnemental, social, économique)... Enfin, les enfants sont invités à agir en faveur du DD via un jeu « une pomme pour mon environnement ».

N.B. Après chaque animation des livres et dossiers pédagogiques sont mis à la disposition des enseignants afin de prolonger l'activité en classe.

« Aventures artistiques »

Une démarche d'initiatives culturelles alternatives dans le Parc transfrontalier du Hainaut.

par **Catherine Laugier**, *Chargée de projet cellule sensibilisation et éducation au territoire Parc naturel des Plaines de l'Escaut* et **France Everard**, *de la compagnie Art Nomades asbl - Théâtre forain projet Fra. K. Infusion « cartographie imaginaire »*

Partenaires :

Interreg 4, union européenne, région Nord pas de calais, département du nord, ministère de la culture (FR.), communauté française (BE.)

“Aventures artistiques”, qu'est-ce que c'est ?

Les objectifs

Des projets culturels “hors les murs” où la création artistique investit de nouveaux espaces et va au plus près des habitants du territoire... Une culture outil de lien social et de sensibilisation des habitants.

Les projets recherchés :

- favorisent l'échange et le lien direct entre les habitants, les artistes et leur espace de vie ;
- inventent un espace de création sensible qui permet de se retrouver, de se mobiliser autour d'un projet commun et de dépasser les frontières (sociales, physiques, psychologiques, administratives...);
- amènent à mieux découvrir et à se réappropriier son territoire, pour changer les regards et les représentations de celui-ci et favoriser un sentiment de confiance et de fierté ;
- encouragent le croisement des regards sur le territoire et des disciplines artistiques ;
- stimulent la mobilisation des habitants dans des projets culturels de qualité.

Ainsi, les “Aventures artistiques”, par le biais d'un accompagnement sur mesure, ont pour ambition de permettre à des projets artistiques audacieux d'émerger ou de prendre forme... **Soit une nouvelle forme de soutien à la création pas seulement artistique mais aussi de projet, de dialogue, de partenariat, de réseau.**

Les leviers envisagés sont de :

- développer une **médiation culturelle** entre porteurs de projets, artistes, territoire et habitants ;
- **encourager les partenariats et les coopérations** entre acteurs culturels, artistiques, sociaux ;
- favoriser la **mise en réseau** des acteurs culturels locaux en transfrontalier et créer du lien entre les initiatives ;
- participer à la **montée en qualification** des acteurs locaux ;
- susciter et accompagner l'**expérimentation** et l'émergence de projets innovants.

La démarche d'accompagnement du Parc

Les porteurs de projets qui recherchent un partenariat avec le Parc doivent répondre à cet appel à initiatives en complétant le dossier de candidature ci-joint. Pour ce faire, ils peuvent bénéficier **en amont de conseils pour l'aide au montage du projet** (mobilisation de partenaires locaux, écriture du dossier...) auprès du technicien référent de la mission éducation au territoire et culture du Parc naturel régional Scarpe-Escaut.

Les porteurs des projets sélectionnés pourront bénéficier d'un **accompagnement sur mesure pour la mise en œuvre de leur initiative** :

- ingénierie et médiation notamment pour faciliter la mobilisation et l'implication des habitants dans le projet et renforcer la diffusion de cette offre culturelle au plus près des habitants ;
- aide à la réalisation d'un plan d'actions et d'un plan de communication ;
- contribution à la prise en charge de l'intervention artistique.

Pour permettre aux porteurs de projets et artistes de partager leurs regards sur le territoire et leurs initiatives, le PNTH proposera **une journée de découverte et d'échanges** :

- le matin : découverte du territoire (sortie terrain) ;
- l'après-midi : échanges d'expériences et d'initiatives.

Ces journées sont gratuites et ouvertes à 15 participants sur inscription.





Chapitre II

Les visites de terrains



Lors de cette visite qui s'est effectuée en vélo, une présentation de l'habitat traditionnel du Pays des Collines a été faite à proximité de la ferme de Fourquepire en début de parcours. Celle-ci témoigne de la place importante de l'agriculture dans la région et a laissé des témoignages architecturaux vieux de plus de deux cents ans. Le bâti traditionnel du Pays des Collines se caractérise par son homogénéité : maisons basses (un seul niveau), de modestes dimensions, développées en longueur sous une toiture unique dont la planéité renforce l'impression d'horizontalité de l'ensemble. Les murs de briques rouges ou blanchies à la chaux et les toitures planes à forte inclinaison couvertes de tuiles en S de teinte rouge-orangée sont des caractéristiques typiques. Les fermes sont de dimension moyenne car il fallait s'adapter au relief. Le paysage a entraîné un habitat très dispersé, des exploitations isolées succédant à de petits hameaux regroupant quelques habitations.

La visite a également permis de découvrir quelques points de vue typiques du territoire. Il était dès lors possible d'observer les haies libres ou taillées, les petits vergers, les alignements de saules têtards, les bosquets, les prairies pâturées et les cultures (de 1 ou 2 ha à maximum 10 ha.) Une ferme ayant fait l'objet d'un plan d'intégration paysagère par la plantation d'un verger (variétés RGF) et d'une haie le long du nouvel hangar a également pu être observée.

1. Nature:

La première visite s'est effectuée dans la forêt domaniale du Bois de la Louvière à Flobecq. Elle avait pour thème la présentation d'une étude menée sur la quantité de bois mort sur pied dans la forêt. Outre une cartographie précise des arbres, l'étude s'est attardée à classer les bois mort par catégorie de grosseur. En effet, on ne retrouve pas nécessairement les mêmes espèces saproxyliques sur toutes les catégories de grosseur. La variation des classes de grosseur en bois mort est extrêmement importante pour la diversité biologique du complexe saproxylique. Ce travail a permis d'identifier l'importante lacune en bois mort sur pied. En effet, il y en a en moyenne 1m3/ha. Des pistes d'amélioration de la situation seront réfléchies en partenariat avec le Département Nature et Forêt du SPW. Bien que la quantité de bois mort à atteindre est fonction de la productivité de l'écosystème, on peut raisonnablement considérer qu'en dessous de 10 m3/ha, la plupart des espèces saproxyliques sont absentes, menacées ou réfugiées dans des habitats de substitution (haie, saules têtards,...).

C'est malheureusement la situation la plus courante en Europe. Entre 10 à 20 m3/ha, l'écosystème peut potentiellement accueillir les espèces les plus communes. Entre 20 à 40 m3/ha, l'écosystème est potentiellement habité par la majorité des espèces saproxyliques. Dans ce cas, la forêt présente une grande valeur pour la biodiversité. Si la quantité dépasse 40 m3/ha, on observe une pleine expression des habitats et des espèces associées. Cependant, il faut toutefois signaler que l'objectif de production de bois doit rester une des priorités de la forêt, tout en gardant à l'esprit que 30% de la biodiversité forestière est inféodée au bois mort. Du chemin reste à faire !

La visite s'est poursuivie en Flandre où des membres du Regionaal Landschap Vlaamse Ardennen nous ont présenté certains projets. Nous avons ainsi pu découvrir un endroit naturel où les essences plantées sont directement issues de graines récoltées dans les environs immédiats. La visite s'est achevée par la découverte de plusieurs mares créées en partenariat avec Natuur Punt



2. ruralité:

Durant une après-midi, nous avons arpenté le Parc naturel pour aller à la rencontre de trois producteurs, actifs dans des domaines différents de l'agriculture mais tous porteurs d'une succès story. Il s'agit de Marie Tack, qui a créé l'asinerie du Pays des Collines, de Bruno Delroisse, un brasseur motivé qui a remis sur pied l'activité brassicole de Frasnes et Freddy Vanderdonck précurseur de la vente directe en agriculture biologique. Nous avons découvert leur histoire, leur parcours et leurs produits. Chez Marie Tack, nous avons visité l'élevage des ânesses et pu tester toute une gamme de produits cosmétiques fabriqués à base de lait, allant de la crème hydratante au gel douche en passant par des savons exfoliants. Ensuite, un peu plus loin c'était la brasserie « la Frasnoise » qui nous ouvrait ses portes et une dégustation de bière blonde fraîche et houblonnée était la bienvenue au beau milieu de cette chaude après-midi. Pour clôturer notre parcours, nous sommes revenus sur Wodecq à la ferme biologique du Dôrlou, où sont rassemblés en un seul endroit tous les savoirs faire de la diversification agricole, une boulangerie, une fromagerie, une boucherie et du maraichage. Une entreprise familiale qui par son dynamisme, emploie actuellement cinq personnes, preuve d'une réussite peu commune. On peut dire que, le Parc naturel a pu, en quelques heures, dévoiler une petite partie de ses trésors agricoles...



3. Education territoire:

La visite de terrain se caractérisait par un circuit à vélo au départ du gîte de Grand Rieu. Celui-ci avait pour but de découvrir des actions relatives à l'Education au Territoire et au Tourisme.

Le public a dès lors pu découvrir les « totems touristiques » mis en place par la commune dans les villages de Frasnes-lez-Anvaing. Riches en informations, ils permettent une bonne mise en valeur du village ainsi que du Parc naturel.

Le circuit se poursuivait par la découverte des aménagements réalisés à l'école d'enseignement spécialisé d'Anvaing, dans le cadre du projet BiodiBap. Une mare, des fruitiers, des haies indigènes, un pré fleuri, un nichoir et un observatoire ont ainsi pu être implantés.

A l'école communal de Buissenal, il s'agissait de la découverte du projet « Sentiers.be ». Celui-ci a permis d'implanter des fruitiers, des haies indigènes et mellifères, des nichoirs, un hôtel à insectes, un tas de pierres, ... et des panneaux didactiques.

La visite du jardin au naturel de l'école de Montroeuil au Bois et de son potager a permis de rencontrer Pierre de l'asbl « curieux de nature », partenaire du projet.



Quelle place pour les Parcs naturels au niveau européen?



Paysages Régionaux en Flandre

par **Dirk Cuvelier** – Regionale Landschappen



Historique

1992: Projets pilotes : 6 paysages régionaux en Flandre

1997: Décret concernant la conservation de la nature et le milieu naturel

1998: Arrêté du Gouvernement flamand établissant les règles de l'agrément provisoire et définitif des paysages régionaux

Territoire

- Se distingue clairement sur le plan géographique des régions environnantes
- Superficie au minimum 30.000 ha
- Caractérisée par un paysage typique, une grande homogénéité, une valeur naturelle actuelle élevée et un fort potentiel de développement de la nature, de récréation et de tourisme écologique.

Missions

Encourager et promouvoir

- le caractère régional
- la récréation dans la nature
- l'éducation à la nature
- l'usage récréatif complémentaire
- la conservation de la nature
- la gestion, la restauration, l'aménagement et le développement des petits éléments paysagers.

Fonctionnement

Association sous forme d'asbl

Assemblée générale : province et communes (min. 3)
organisations nature
organisations agricoles
tourisme et récréation
gestion de gibier

Conseil d'administration: au moins 1/3 province et communes
au moins 1/3 organisations nature

Financement

région: frais de personnel et d'exploitation
max. 60% et max. 150.000 €/an
pas de financement pour les projets

province: frais de personnel, exploitation et projets

communes: contribution annuelle/habitant

programmes européens: life, leader, interreg

Actions concrètes

- Actions de plantation
- Formations diverses (taille, plessage,)
- Arbres et arbustes autochtones
- Création de mares
- Projets chouette effraie, chouette chevêche
- Plans paysagers particuliers et agriculteurs
- Action MAE
- Parc National 'De Hoge Kempen'
- Education à la nature
- Visites guidées
- Formation guides nature
- Réseaux de randonnées pédestres et cyclo
- Communication (2 gazettes du paysage, e-zine, site internet, dépliants, brochures)
- Activités grand public



**20 Nationale Landschappen =
20 % van Nederland**

1. Arnhemse Land
2. Oostvleugel
3. Gelderse Poort
4. Graafschap
5. Groene Hart
6. Het Groene Woud
7. Hoeksche Waard
8. IJsseldelta
9. Laag Mookse
10. Midde-Hollandse
11. Noordoostelijke Watergraaf
12. Noordoost-Fryse Wâlden
13. Noordoost-Teemra
14. Oostvleugel
15. Stelling van Amsterdam
16. Veluwe
17. Westvleugel
18. Zuid-Limburg
19. Zuidwest-Fryslân
20. Zuidwest-Zeeland



Thema Stad-landverbindingen



**Présentation de Servicenet
et des Nationale Landschap-
pen aux Pays-Bas**

par **Ian Rutten**, *Servicenet - Nationale Landschappen*

Le Ministère de l'Environnement des Pays-Bas en 2004 a désigné un paysage national comme un territoire qui regroupe une combinaison unique de zones agricoles, naturelles et culturelles.

Il existe vingt paysages nationaux qui possèdent des éléments naturels et culturels conservés et, à la différence d'un parc national, ils offrent également des espaces pour le logement, l'agriculture et les petites entreprises.

Environ 10 de ces paysages nationaux ont une longue histoire dans les politiques du paysage culturel.

Les ressources financières et juridiques sont très modestes. Depuis les changements politiques de 2011, le gouvernement a délégué aux Provinces le financement et le suivi des Paysages nationaux.

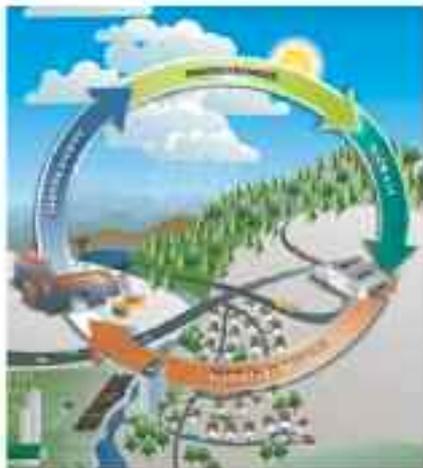
ServiceNet

ServiceNet est l'organisation des paysages nationaux. L'objectif est la défense commune et le développement marketing des paysages nationaux. Ce service contribue à promouvoir et à mettre en œuvre de nouvelles formes de financement pour les paysages nationaux. Cette organisation a vu le jour suite à la diminution des moyens octroyés aux paysages nationaux.

ServiceNet poursuit plusieurs missions. Premièrement, il vise à fédérer les 20 paysages nationaux des Pays-Bas autour de partenariats privés et publics et développe la professionnalisation des différents paysages nationaux. Deuxièmement, au niveau international, il permet l'accès aux financements européens. Troisièmement, il développe le marketing et la communication autour de paysage nationaux existants. Enfin, il stimule la recherche et le développement et aide à la planification du travail des paysages nationaux.

www.nationalelandschappen.nl

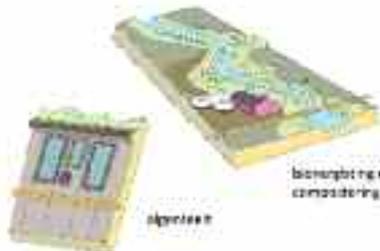
Thema Energielandschappen



Servicenet  Nationale Landschappen



stadstruik



bioreguleren en compenseren

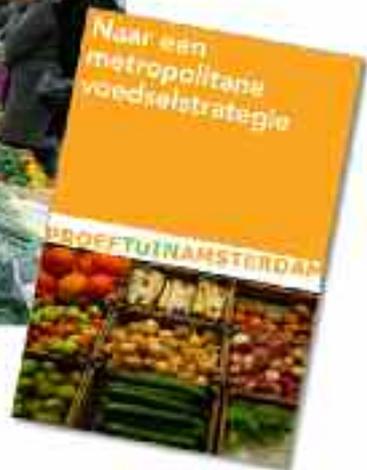


agritek



agris-energie-pool

Thema Proef het landschap



Thema Nieuwe verdien

Servicenet  Nationale Landschappen



Servicenet  Nationale Landschappen

Etat des lieux des territoires de projets au niveau européen

par **Olaf Holm**, Directeur du Parc naturel régional de la Montagne de Reims, membre de la section française d'Europarc



Des objectifs clés pour renforcer la coopération entre les espaces protégés en Europe

- Promouvoir les bonnes pratiques de gestion des espaces protégés.
- Favoriser la mise en place de nouveaux espaces protégés
- Mettre en lumière le caractère vital des espaces protégés, dans la préservation des joyaux les plus précieux du patrimoine naturel du continent.
- Accroître le soutien des projets de protection de l'environnement.
- Influencer les développements futurs des politiques et programmes publics, notamment ceux de l'Union européenne, en faveur des objectifs des espaces protégés.

L'Europe, des espaces protégés riches et diversifiés :

- 75 000 espaces protégés en 39 pays.
- 810 000 km² = 19% de la surface de l'Europe.
- 272 parcs nationaux = 98 000 km².
- 163 réserves de biosphère.
- Parcs naturels, régionaux, réserves, ...
- Parcs naturels : 93 en Allemagne, 48 en France, environ 140 en Italie, 50 en GB, 155 en Espagne...
- + 23% depuis 1996 mais des surfaces de plus en plus petites.

En Europe, des espaces marqués par l'Homme !

- 25% de la population européenne vit dans ces espaces.
- Peu d'espace sans influence humaine.
- Des liens forts entre espaces protégés et urbains.
- Habités par l'Homme et influencés par des pratiques culturelles.
- Impact de l'Homme en terme d'écologie, économie et culturel.
- Concept des paysages / paysages culturels.

Les Parcs naturels en Europe, des territoires qui prennent en compte les Hommes et le développement durable

- Importances des aires protégées catégorie V en Europe (52% des espaces protégés).
- Organisation des Parcs autour des identités paysagères et pas par des frontières administratives.
- Des territoires où les Hommes vivent et travaillent.
- Des destinations touristiques avec des patrimoines de qualité, un véritable enjeu pour le développement économique et la gestion durable des ressources.
- Connexion entre des enjeux de protection et l'usage des paysages culturels, en particulier avec les engagements pour la biodiversité.
- Enjeux:
 - 1 renforcer la participation des communautés locales et la gouvernance dans le développement des Parcs naturels.
 - 2 Prendre en compte les Parcs naturels dans la réalisation des politiques européennes.
- Environ **50% des sites NATURA 2000** se situent dans les Parcs de 27 pays de l'Union Européenne, mais sans politique cohérente entre les Parcs et le dispositif européen.

Quelques éléments pour la conclusion

- Même s'il y a des différences dans la construction et la création des espaces protégés et des Parcs, les objectifs et résultats sont comparables et similaires
- Des challenges :
 - renforcer la protection des patrimoines et de la biodiversité en prenant en compte le développement durable des territoires.
 - faire reconnaître les Parcs en tant que laboratoires pour les futures politiques européennes.
- Les Parcs naturels de Wallonie sont comparables avec la plupart des Parcs en Europe :
 - Une forte similitude avec les membres du réseau Europarc.
 - Des expériences à partager avec des contributions pour renforcer les idées du réseau et le lobbying au niveau européen.
 - Approche « paysage culturel » dans lesquels les Hommes vivent et travaillent.
 - Gestion des ressources pour les générations futures.



Snowdonia Wales



Skaftafell Iceland



Kemeris, Latvia



Cevennes, France



La Albufera Spain



Triglav

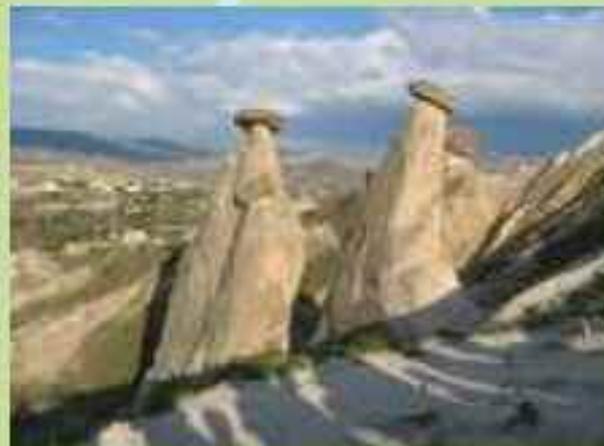
**Des aires p
en Europ
multi
d'esp**



Jostedalsglaciéren Norway



Fertőhanság Hungary



Göreme Turkey



Postojna Park Slovenia



Piatra Ciului Romania









Clôture des 14ème Journées Européennes des Parcs naturels.

Les JEPN avaient cette année pour but de présenter divers projets menés par les Parcs naturels en collaboration avec leurs communes associées afin de permettre ou de mettre en place une plus-value pour celles-ci.

La diversité des projets présentés prouvent l'approche transversale qu'ont les Parcs naturels. La Nature, l'Agriculture, l'Aménagement du Territoire, l'Education au Territoire et le Tourisme sont autant de matières traitées sur le long terme par les PN. Cela en fait des territoires où le développement durable est omniprésent.

Les JEPN ont également été l'occasion pour le Parc naturel du Pays des Collines de renforcer sa collaboration avec le Regionaal Landschap Vlaamse Ardennen. En effet, certaines visites de terrain se déroulées en Flandre, de façon à également pouvoir découvrir divers projets menés par nos voisins.

De plus, de façon à intensifier les futures collaborations, la volonté était aussi d'inviter les représentants des Regionale Landschappen de Flandre, des Nationale Landschappen des Pays-Bas ainsi qu'un représentant d'Europarc.

Je profite dès lors de l'occasion pour remercier Monsieur Dirk Cuvelier (RLVA), Monsieur Jan Rutten (NL) et Monsieur Olaf Holm (Europarc) pour leur collaboration.

Après ces 14ème JEPN, je pense que nous pouvons, sans conteste, attester que les territoires de Parcs naturels offrent inévitablement une plus-value pour les communes qui le composent. Par la qualité des projets qui y sont menés, par le fait qu'ils répondent à des enjeux forts des territoires et parce qu'ils ont une approche transversale, les Parcs naturels sont garant du développement harmonieux des communes concernées.

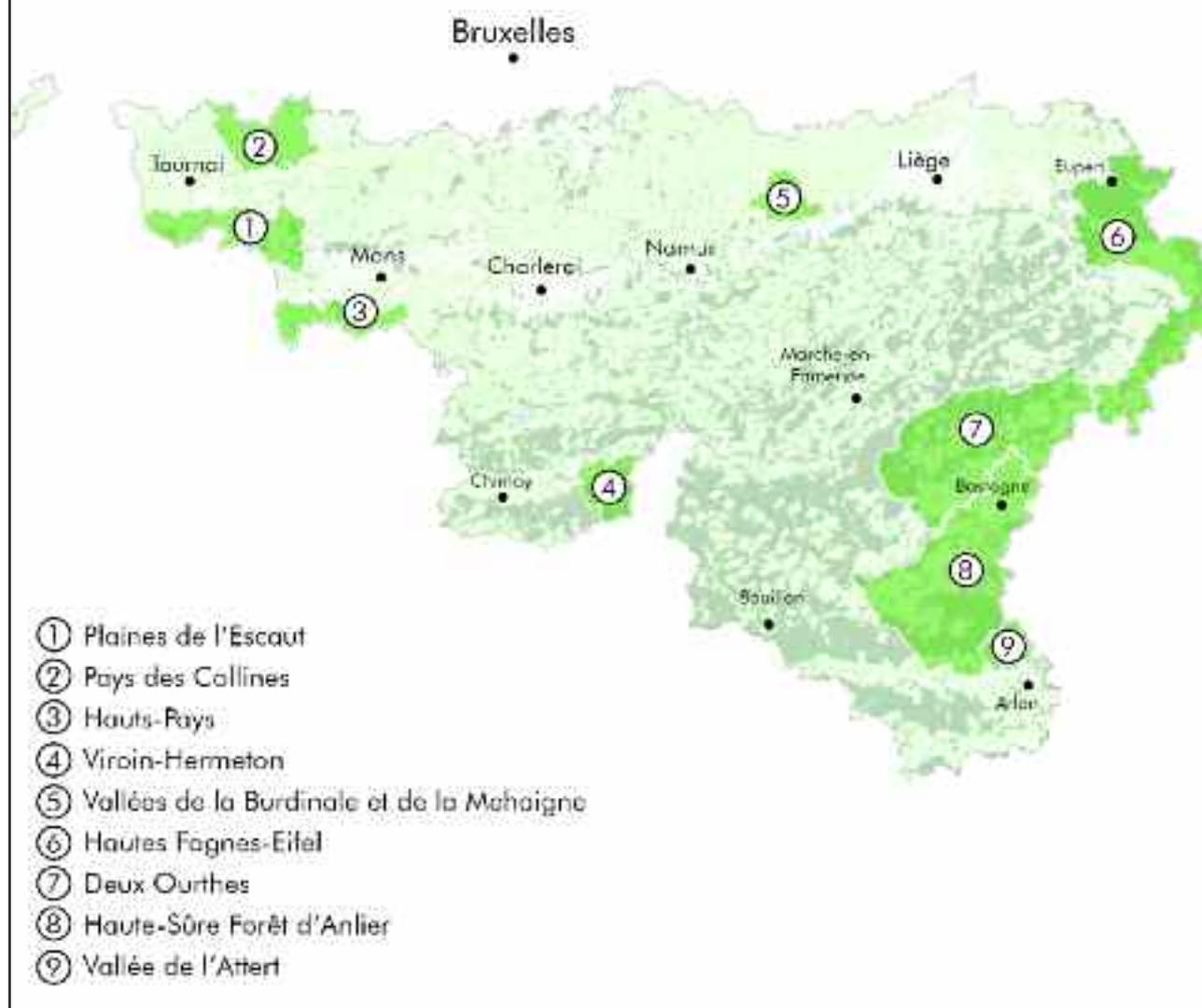
J'espère que la palette de projets présentés aura convaincu chacun de l'intérêt et de l'importance des territoires de Parcs naturels.

Je terminerai par remercier Monsieur le Ministre Di Antonio pour son aide précieuse, la Fédération des Parcs naturels de Wallonie pour son accompagnement dans divers dossiers, Messieurs les représentants des Regionale Landschappen, Nationale Landschappen et d'Europarc pour leurs présences constructives et bien sûr les Parcs naturels pour le travail qu'ils accomplissent au quotidien.

Michel DEVOS

Président du Parc naturel du Pays des Collines

Les Parcs naturels de Wallonie



Fédération des
PARCS NATURELS
de Wallonie

**PARC NATUREL
PAYS DES COLLINES**



*Les collines, c'est **sur**naturel.*



Parc naturel du Pays des Collines – 1 ruelle des Ecoles 7890 Ellezelles
Fédération des Parcs naturels de Wallonie – 20 rue de Coppin 5100 Jambes
Avec le soutien de la Province de Hainaut